

Le CRIC du CPAS De Soignies



**Projets collectifs
dans un espace
transitionnel**

cahier n° 9

Le CRIC du CPAS de Soignies

**Projets collectifs
dans un espace transitionnel**

Laboratoire des innovations sociales –
www.labiso.be - Cahier n°9

Labiso

Alter&I
Recherche
&
Innovation

LUC PIRE 
ELECTRONIQUE



Introduction

Chacun et chacune arrivent tour à tour... Certains venus directement de leur domicile, d'autres dans la foulée d'une formation ou d'un travail en ALE. Cuisine, salle à manger, fumoir... Ils se parlent, se racontent, s'occupent en silence ou s'amuse avec les enfants. Sur le coup de 11 heures, ils se comptent en estimant qui pourrait encore arriver : l'heure du repas approche, il faut faire les courses. Aujourd'hui, la « cuisinière » habituelle a décidé de ne pas mettre la main à la pâte. Qu'à cela ne tienne, on achètera du « tout fait »... Après un court moment d'agitation dans la cuisine le temps de la préparation, les convives se retrouvent autour de la table. Une douzaine d'habités qui ne manqueront pas de commenter le menu « en boîte » du jour... Rangement, vaisselle... Tous participent aux tâches collectives et s'acquittent du prix du repas : un euro. Aujourd'hui, pour ceux qui le désirent, l'après-midi se poursuivra autour d'un film... Pendant ce temps, quelques-uns se concertent pour aller au cinéma grâce aux « bons » article 27 : choix du film, co-voiturage... L'occasion de se retrouver et de nouer des liens en dehors du cadre.

Zoom sur quelques instants de vie proposés tous les mardis et jeudis de 10 à 16h00 au CRIC, Centre de Ressources Individuelles et Collectives du CPAS de Soignies. « Le p'tit plus », c'est ainsi que vient d'être rebaptisé ce lieu de vie, une évolution du groupe de parole Les Blés.

Le p'tit plus. Affiche élaborée par les participants

Un accueil chaleureux pour des journées animées, la possibilité de dîner ensemble pour seulement un euro, un lieu de parole, de jeux, de détente, de visites et animations extérieures... En un mot : un coin tranquille en dehors de chez soi.

Le CRIC se définit aujourd'hui comme un service d'insertion articulé autour de deux dispositifs. Un dispositif d'insertion sociale et professionnelle et un dispositif d'insertion psychosociale et culturelle. Cette vision claire du cadre de travail et des enjeux qui le sous-tendent s'est construite au fur et à mesure des expériences, des confrontations, des réflexions et surtout ne se veut pas figée. Des passerelles existent entre les deux dispositifs, où l'insertion est envisagée comme un processus.

Le CRIC est une émanation du service social du CPAS de Soignies. Il est un espace social intermédiaire. Mais malgré tout confronté à l'ambivalence des politiques actuelles d'insertion socioprofessionnelle à savoir intégration effective et nouvelle forme de contrôle. Un écueil dont il parvient à atténuer l'impact notamment, explique Dominique Baré, psychologue et coordinateur du service, « *parce que le CPAS de Soignies a derrière lui une longue tradition d'intérêt pour les projets d'insertion et le travail de développement social communautaire* ».



Table des matières

Le CRIC du CPAS de Soignies	2
Introduction.....	4
Table des matières.....	8
Intérêt historique pour le travail de groupe.....	9
Valoriser les ressources individuelles et collectives.....	13
Le public du CPAS de Soignies et du CRIC	16
Insertion socioprofessionnelle et processus de création.....	21
Travailler avec l'obligation de participation	26
Insertion psychosociale et culturelle pour public en détresses.....	31
Le p'tit plus, lieu de vie et lieu de santé	38
Une équipe insertion et un cadre institutionnel	42
 Pour en savoir plus	 47
Contact.....	47
Sources et bibliographie.....	49
Laboratoire des innovations sociales	51
Source.....	53
Infos.....	54
Crédits.....	55

Intérêt historique pour le travail de groupe

La manière dont le Centre de ressources individuelles et collectives s'est constitué, en 1998, est significative de la philosophie qui sous-tend l'action : multiplier les portes d'accès à l'insertion en considérant que, si l'emploi est l'accès le plus reconnu, tout le monde ne peut pas en profiter ou y accéder. De plus ajoute Dominique Baré, « *le CPAS de Soignies a toujours témoigné un intérêt certain pour le travail de groupe* ».

Il faut remonter le fil du temps jusqu'en 1979. A cette époque le CPAS de Soignies crée Le Quinquet, un lieu qui permet au public marginalisé de participer à des activités multiples et de s'insérer socialement. Pour des raisons de survie budgétaire, l'association s'oriente ensuite vers le secteur de la formation et devient EAP (entreprise d'apprentissage professionnel). Aujourd'hui, le Quinquet est reconnu comme entreprise de formation par le travail et centre d'expression et de créativité pour les enfants (EFT et CEC). « *Le Quinquet a donc perdu ce public d'origine dont la formation n'était pas le besoin* ».

et/ou l'intérêt premier ». Pour combler le vide, le service social du CPAS créa, plus tard, La Ravigote, un atelier cuisine destiné à un public en recherche d'un lieu de parole, d'expression de soi, d'actions collectives. À son tour, cet atelier disparaîtra faute de subsides extérieurs.

En 1993, dans le cadre du programme d'urgence pour une société plus solidaire de la ministre de l'Intégration sociale de l'époque, Laurette Onkelinx, arrivent les contrats d'intégration. Obligatoires pour les jeunes de moins de 25 ans et facultatifs pour les autres. Un nouvel outil pour les CPAS, qui détermine aussi les conditions et les modalités d'octroi de l'aide sociale. Dominique Baré,

Au-delà de la parole, mener des actions collectives

alors travailleur au service social du CPAS de Soignies, est notamment en charge de ces contrats d'intégration. « Avec une collègue assistante sociale, on s'est très vite aperçu que, pour les jeunes, cette porte d'entrée dans l'insertion n'était ni la plus facile ni la meilleure étant donné son caractère obligatoire et son nécessaire aboutissement au travail... D'autre part, au vu des précédentes expériences du Quinquet et de la Ravigote, la question du travail en groupe et de la créativité était toujours présente... Le groupe parce qu'il permet de dépasser le cadre de la

relation participant/professionnel. La créativité parce qu'elle permet de contourner les difficultés liées à la parole et favorise d'autres types d'expression ». Fin 1996, les deux travailleurs mettent en place un groupe de jeunes soumis au contrat d'intégration mais sans projet particulier.

Parallèlement, à la même époque, un assistant social du service affecté à la guidance budgétaire s'inquiète de la tournure que prend cette guidance. Il fait part de son malaise : on ne parle plus que de chiffres, alors que derrière chaque situation transpirent de véritables détresses. Il crée alors un groupe avec des bénéficiaires de ce service, co-animé par Dominique Baré, centré sur le thème de l'argent à destination du public de la guidance budgétaire, public plus large que les seules personnes minimexées. « *Dix séances de deux heures au terme desquelles les participants ont exprimé le souhait de continuer dans quelque chose de plus permanent. Au-delà de la parole, les personnes voulaient mener des activités et des actions collectives* ». C'est ainsi que se constitue, avec le soutien du CPAS, le groupe Les Blés, en référence à l'expression populaire « *fauchés comme les blés* », mais aussi à l'élément indispensable à la fabrication du pain. Le projet trouve un premier financement externe, en 1997, grâce à l'opération

« Action sociale et citoyenneté » lancée par le ministre régional Willy Taminiaux. « *Pour la première fois, nous avons l'opportunité de recevoir des subsides pour une action en dehors du champ strict de la réinsertion socioprofessionnelle. C'est l'assise financière qui était nécessaire pour développer notre travail d'insertion psychosociale et culturelle.* » Le CRIC se constitue donc officiellement en 1998, consolide son équipe et ses projets grâce au Maribel social et avec le soutien du Fonds social européen. « *Le résultat d'une politique volontariste menée depuis plus de 20 ans par le Conseil de l'aide sociale* ».

Valoriser les ressources individuelles et collectives

Le choix du nom du service traduit la volonté de ses initiateurs de ne pas stigmatiser les carences d'un public marginalisé, mais de valoriser ses ressources tant de manière individuelle que collective. Symboliquement, le nom a également toute sa signification. « *Le – CRIC- c'est aussi cet objet qui permet de soulever une voiture, qui dépanne... »*

Quelle citoyenneté en dehors de la sphère traditionnelle du travail? Dominique Baré – Colloque Action sociale et citoyenneté 1999.

L'intérêt d'utiliser le concept de Citoyenneté dans le champ du travail social réside dans le fait que ce concept ne stigmatise pas les carences, les incompétences et autres lacunes des personnes (que l'on retrouve dans des termes comme aide, guidance, insertion), mais qu'il focalise sur la nécessaire appartenance à la vie de la Cité.

La Citoyenneté est certes un concept à la mode qui détermine et fixe l'appartenance d'un être humain à une société donnée. Défini plutôt comme un statut qui s'octroie que comme un droit qui se donne, le principe de Citoyenneté est paradoxalement lui-même source d'exclusion. Tout dépendra des fondements et des modes de concrétisation de cette citoyenneté.

Il existe trois dimensions à la Citoyenneté, elle est à la fois :

-civile, c'est-à-dire des droits nécessaires à la liberté individuelle, droit de pensée, droit de parole, droit de croyance...

-politique, c'est-à-dire les droits nécessaires à la participation, à l'exercice du pouvoir

-enfin elle est sociale; c'est-à-dire les droits nécessaires à une existence décente tant du point de vue économique, qu'au niveau du bien-être et de la sécurité.

Les personnes en situation de précarité que nous rencontrons dans les CPAS souffrent, comme le dit Andrea Rea, chercheur en sociologie à l'ULB, d'un déni de citoyenneté sociale. L'emploi pour tous n'est plus assuré... Il n'y a plus dès lors de droit au travail garanti. En outre, dit-il, le recours aux politiques d'assistance

conditionnée engendre la situation de dépendance des plus humbles... Ce qui contredit le statut de citoyen et entrave la mobilisation de leur compétence citoyenne pour refuser cet état de subordination.

Si le travail, ou plus justement l'emploi, est un facteur d'intégration et de citoyenneté puissant, il n'en est pas le seul. Au sein de nos CPAS, il serait désespérant de n'envisager que cette voie unique de sortie pour le public minimexé ...

Cette différenciation de la fonction du CRIC par rapport à celle de l'institution CPAS a été renforcée par l'éloignement physique du service social du CPAS, en 1997. Le CRIC occupe aujourd'hui une maison, située au numéro 97 rue Grégoire Wincqz, à proximité du quartier des carrières de Soignies. Au rez-de-chaussée, deux entrées distinctes mènent au lieu de vie « Le p'tit plus ». A l'étage, les bureaux du seul service insertion. *« En effet, les locaux du service social devenaient trop exigus mais surtout la directrice des services sociaux était elle-même convaincue de la nécessité de cette distance physique entre le CRIC et le service social du CPAS ».*

Le public du CPAS de Soignies et du CRIC

L'entité de Soignies compte environ 25.000 habitants. Située dans une zone semi-rurale de la région du Centre, le bilan économique de Soignies par rapport à l'ensemble de la région Mons-Borinage-Centre est plutôt positif. Ceci étant, le CPAS est confronté à la gestion d'une moyenne de 250 dossiers par mois. Magali Hirsoux, aujourd'hui engagée par le CRIC, dans son mémoire pour l'obtention du diplôme de licenciée en sciences psychologiques,

La catégorie d'âge la plus représentée, les 36-50

détaille les caractéristiques de la population minimexée de Soignies.

Données arrêtées en novembre 2001 mais qui permettent d'émettre un certain nombre de constats, indicateurs intéressants pour les actions à venir.

« La moyenne d'âge est de 39 ans et la catégorie la plus représentée est celle de 36 à 50 ans. Les femmes représentent 64% de la population minimexée. Quant aux motifs d'entrée au CPAS, ils varient selon les catégories

d'âges. Pour les moins de 25 ans, 1/3 des demandes émanent de jeunes dont les parents bénéficient eux-mêmes du minimex. Vient ensuite la rupture familiale et enfin la démotivation face à l'école ou au marché du travail. Pour les 26 à 35 ans, plus des 2/3 des demandes portent sur l'absence de droit aux allocations sociales ou une séparation. Pour les 36 à 50 ans, le motif le plus représenté, 42%, est la séparation ou le décès du conjoint. » En termes de constats, Magali Hirsoux relève donc l'incapacité de la femme à faire face financièrement à la dissolution du couple, la difficulté persistante de l'accès au logement, la prégnance pour une personne sur trois des problèmes de santé mentale tels que dépressions, assuétudes, problèmes psychiatriques et enfin la répétition des échecs et des situations d'exclusion, teintée de fatalisme, qui confine les personnes dans un schéma de survie avant tout.



ET VOILL A coment
se sot du eric tout
Les vendredi



En moyenne, le public bénéficiaire du CRIC est de 150 personnes. Car diverses fonctions d'insertion dévolues au CPAS sont assumées par le centre de ressources individuelles et collectives : mise à l'emploi sous contrat de travail article 60§7 ou article 61, suivi individuel et action collective dans le cadre du contrat d'intégration, orientation, école des consommateurs, groupe de mamans, lieu de vie « Le p'tit plus », atelier théâtre... La formation professionnelle est assurée par l'entreprise de formation par le travail « Le Quinquet ». Entre 1998 et 2001, le CRIC a constaté une augmentation du nombre de ses dossiers, notamment en ce qui concerne les 18-25 ans. D'autre part, en 2001, le service a dû faire face à 106 nouvelles demandes.

La particularité du Centre est de recevoir tous les bénéficiaires et d'établir le contenu du contrat entre le CPAS et chacun d'eux. En effet, le CPAS de Soignies estime que tout bénéficiaire doit s'inscrire dans un contrat d'intégration. Mais ce sont les travailleurs du CRIC qui déterminent l'orientation de l'insertion sociale et professionnelle tout en respectant au mieux les choix et l'autonomie de la personne. Dans un système cohérent où s'articulent deux dispositifs entre lesquels il peut y avoir des allers-retours... Au CRIC, on travaille avec le temps, de la souplesse et des réajustements. « *Pour les moins*

de 25 ans, il nous est arrivé quelques fois de proposer une sanction pour non respect du contrat d'intégration. Dans le cas, par exemple, où un jeune ne se présente pas à un rendez-vous plusieurs fois de suite, sans donner d'explication. Pour les plus de 25 ans, nous n'avons jamais été amené à proposer de sanction... ».

Insertion socioprofessionnelle et processus de création

Les agents d'insertion du CRIC prennent le temps, avec chaque bénéficiaire, d'examiner le projet de vie de manière à établir de la façon la plus réaliste possible la teneur du contrat d'intégration. Dans le cas où l'orientation de ce contrat s'avère plutôt professionnelle, le CRIC propose plusieurs pistes de travail. Une orientation vers des organismes de formation qualifiante et professionnelle, un module de socialisation et de redynamisation, un stage d'immersion dans le milieu professionnel ou encore une mise à l'emploi via l'article 60§7 ou 61.

Examinons de plus près le module de socialisation et de redynamisation fondé sur l'importance de la création comme moteur favorisant la découverte de compétences. *« Il est destiné aux personnes qui n'ont pas de projet socioprofessionnel et à qui nous proposons de se découvrir au travers de différents ateliers »*. À côté de l'atelier « profil », classiquement centré sur l'affirmation de

soi et la recherche active d'un emploi, deux autres ateliers « créativité » sont organisés - mais surtout co-animés - avec un professionnel extérieur. L'un est centré sur l'écriture, l'autre est ouvert et sans thème défini à l'avance car lié aux opportunités et aux coûts. *« L'atelier écriture n'est pas un cours d'alphabétisation. C'est un lieu d'expression par le biais de supports écrits. Au début, l'expression est souvent très lourde en raison de la complexité des histoires personnelles. Mais au fil du temps, on s'aperçoit que les participants arrivent à prendre distance avec leur vécu... Un jour, l'un d'entre eux m'a dit : mes problèmes sont toujours là, mais je les vois autrement. »* Quant au contenu de l'autre atelier créativité, il est évolutif. *« Improvisation, Roman-photo, Histoire de Soignies, Expression picturale... Nous avons aussi un projet de film vidéo. Ce qui importe, c'est que l'animateur spécialisé induit un processus de création dans le domaine où il est compétent. C'est une richesse même s'il n'est pas toujours simple de faire cohabiter des objectifs sociaux et culturels »*. Dans ces ateliers de découverte et d'expression de soi, la notion de plaisir est essentielle comme moteur de redynamisation et source de motivation.

De la pyramide au labyrinthe. Atelier d'histoire animé par Claire Billen, historienne et professeur à l'ULB. Extrait.

... Des constats effectués était sortie la proposition d'un programme de travail collectif à proposer à des groupes dits en voie de resocialisation. Ce travail porterait sur l'observation du paysage familial afin d'en faire le support d'une histoire libérée du poids du mépris et du sentiment d'infériorité. À l'instar de l'atelier d'écriture, l'atelier histoire devait favoriser l'expression individuelle et collective mais surtout mobiliser de l'interrogation, de la surprise, de la curiosité, de l'échange à propos de l'environnement familial...

... Aucun participant n'est originaire de la ville, celle-ci est le lieu d'aboutissement d'une longue errance dont on percevra les bribes au fil des séances. Le changement de cap s'impose, on ne pourra travailler sur l'appartenance à un territoire, sur les liens entre l'histoire personnelle et celle de la collectivité locale... Pourtant la ville, son aménagement, ses quartiers, ses fonctions, sa physionomie provoque un flot de considérations. L'accrochage territorial se justifie donc. On convient de le

concrétiser par le recours à une activité. Le groupe se lancera dans une campagne de photos...

Les photos s'avèrent parlantes. On y discerne tout de suite l'importance des bâtiments officiels. Les espaces publics aussi. C'est par eux que la ségrégation sociale de la ville est ressentie le plus durement... D'autres photos sont commentées, elles représentent les vestiges des remparts. On en évoque les fonctions anciennes. Ce détail permet de reprendre la route. Fonction ancienne, fonction actuelle différent. La ville intérieure et la ville extérieure n'ont pas la même connotation au Moyen Age... L'atelier d'histoire trouve une première justification. L'histoire n'est pas superflue.

À aucun moment il ne s'est agi de faire preuve d'érudition. À aucun moment il ne s'est agi de mobiliser des commentaires établis par des historiens patentés. Notre histoire donne accès à une compréhension de l'espace urbain. Seul cet acquis nous importe. Il y a eu d'autres villes que la ville d'aujourd'hui. Comme pour la ville d'aujourd'hui, leur espace était compartimenté, marqué socialement, fonctionnellement... Une porte est entrouverte pour une question qui parcourra tout l'atelier : quelle est la cohérence de la société d'aujourd'hui?

Quant au stage d'immersion, autre piste proposée par le CRIC, il permet de se rendre compte de ce qu'est la réalité professionnelle dans un secteur particulier. *« Parfois nous utilisons cette formule comme une préparation à un contrat article 60§7 »*. Précisément, au sujet de l'article 60§7, le CRIC émet un avis plutôt réservé. *« Le CPAS met à disposition d'un employeur une personne qui effectue un contrat de travail le temps que celle-ci récupère ses droits aux allocations de chômage. Si c'est un bon outil de réinsertion, nous essayons de l'utiliser de manière adéquate sachant d'une part que pour l'employeur le coût financier est très faible et que d'autre part il n'a aucune obligation d'engagement à la fin de ce contrat. »* Une part importante des personnes bénéficiaires d'un contrat article 60§7 est mise à disposition de l'EFT Le Quinquet et dispose d'un cadre formatif complémentaire. En moyenne, le CPAS réalise une vingtaine de contrats article 60§7 sur l'année.

Tout au long du contrat d'intégration, les agents d'insertion accompagnent le bénéficiaire dans sa démarche d'insertion professionnelle. *« Pour certains, cet accompagnement individuel peut-être très intensif... C'est évidemment fonction des situations »*.

Travailler avec l'obligation de participation

On l'aura compris, le CRIC travaille avec des personnes contraintes à participer. C'est une question qui a souvent été débattue en équipe. Pourtant, Dominique Baré l'aborde à la fois en termes de dilemme et de clé de réussite. *« Il faut savoir poser le cadre. Il est contraignant, on explique pourquoi et on détaille les activités proposées. Toutefois la contrainte porte sur la seule présence à ces activités. Tout ce qui s'y dit ou s'y passe reste dans le groupe. En fonction de la manière dont on l'utilise, ce cadre obligatoire permet, à mon sens, plus de choses que ce qu'il n'empêche, notamment en termes de découvertes de soi au-delà de ses peurs ou difficultés. La réussite, c'est lorsque la personne ne se sent plus obligée de venir mais qu'elle continue. Elle a goûté et a pris goût... ».*

La prise en compte de la parole de l'utilisateur est-elle possible au sein d'un CPAS.

Dominique Baré, journée d'études « Dans les mailles du Réseau » – Extrait.

Il y a trois difficultés à cette fonction de relais et de partenariat avec l'utilisateur.

- La mission même du travailleur social : à la fois partenaire, aidant, avocat défenseur de la cause de l'utilisateur devant le comité spécial du service social et à la fois exécuteur des décisions de ce même comité qui peut ordonner des missions de contrôle à diverses reprises. Cette ambivalence de la fonction Aide et Contrainte crée un malaise et provoque des répercussions sur le travail social. Dans ce contexte, la parole de l'utilisateur ne peut être totalement libre.

- Les logiques sous-jacentes du CPAS : une logique politique, une logique organisationnelle et administrative avec ses traditions et ses règles et une logique d'action sociale. Mais l'action sociale est clairement subordonnée à la logique d'action organisationnelle et administrative

avec le danger que le service social soit au service de l'institution et non plus au service de la clientèle.

- Le contrat d'intégration : l'idée est louable, mais ce contrat est un contrat de dupe. Le demandeur n'a pas le choix de signer ou non. En outre, si le contenu peut être relativement varié et suivre les desiderata de la personne, le seul gros perdant en cas de rupture du contrat est l'usager.

Néanmoins une lueur d'espoir existe puisque dans certains CPAS, à l'initiative de services d'insertion, apparaissent progressivement des approches collectives et communautaires.

Ce qui me frappe, c'est la souffrance des personnes en situation de pauvreté. Souffrances dues au manque de considération de leur parole énoncée. « On n'est pas pris en compte, on est quantité négligeable, on n'est pas considéré comme partenaire de ce qui nous concerne... ». Dans les CPAS, le contexte du travail individuel décrit ci-dessus permet peu de répondre à ces questionnements. Par contre à partir de structures intermédiaires, la mise en place d'un travail de groupe apparaît comme une piste intéressante. Ainsi dans notre atelier théâtre, on peut vraiment parler de partenariat. Les

participants auteurs, l'animateur, nous-mêmes en tant qu'organisateur et le CPAS en tant que financeur, chacun a respecté le rôle des autres et il n'y a eu aucune incidence du CPAS sur le discours des personnes, aucune censure.

Des structures comme le CRIC peuvent exister dans les CPAS si ceux-ci en font une priorité politique. Elles servent à l'aide sociale intermédiaire, un espace transitionnel pouvant assurer plus adéquatement cette fonction de relais, encourager les partenariats et finalement faire fonction de médiateur entre l'individu et l'institution, l'individu et la société.



Insertion psychosociale et culturelle pour public en détresses

Historiquement, la constitution du groupe Les Blés participe de ce souci de développer des actions dans le cadre de l'insertion sociale. *« Cette nécessité est d'ailleurs de plus en plus reconnue. Le gouvernement wallon vient d'ailleurs de voter un avant-projet de décret relatif à l'insertion sociale »*. Dans ce dispositif à l'intention des personnes en détresses multiples, fragilisées

*Des ateliers d'expression
créatrice comme outil
de valorisation*

psychologiquement, le CRIC multiplie les portes d'accès à l'insertion en privilégiant la participation des usagers dans des sphères diverses.

« Ces cheminements seront parfois éphémères et serviront de tremplin vers une insertion professionnelle classique ou dans la vie quotidienne. D'autres fois, ce sera plus long selon l'individu et l'ampleur de la problématique. Plus il y aura de personnes qualifiées de « noyau dur » qui franchiront les seuils de l'insertion sociale, plus il y aura de

personnes susceptibles de s'inscrire dans une action d'insertion socioprofessionnelle », explique Dominique Baré dans un argumentaire proposé récemment au conseil de l'aide sociale du CPAS de Soignies.

« Nous avons privilégié trois axes dans cette approche : la santé et plus particulièrement la santé mentale, la culture et enfin la prévention et l'éducation ». Ce dispositif n'a aucun caractère obligatoire. Il vise à (ré)instaurer le sentiment d'être acteur, rompre l'isolement et (re)créer du lien social, développer les capacités d'autonomisation, favoriser l'expression et la participation à la vie sociale, promouvoir le développement personnel, le bien-être et la qualité de vie.

Dans l'axe insertion par la culture, le CRIC propose des ateliers d'expression créatrice et une activité autour des chèques culture article 27. Plus précisément en matière de création, l'atelier théâtre et l'atelier pictural sont à considérer comme des outils pertinents en termes d'épanouissement et de valorisation des acteurs-participants. *« L'atelier théâtre est né de discussions au sein du groupe Les Blés. Le groupe avait le désir de s'adresser à un plus large public. Nous avons fait appel à un animateur du Théâtre des Rues pour cette création collective intitulée 'La Poisse' qui a été jouée une dizaine de fois. La pièce est reconnue par les tournées Art et Vie.*

Aujourd'hui, l'atelier s'attèle à une deuxième pièce dont le thème est le divorce 'Le juge l'a dit : tu gardes les gosses, je garde le chien'. La difficulté dans la co-animation avec un professionnel, c'est qu'il faut pouvoir concilier les exigences du metteur en scène en termes de qualité et les objectifs sociaux pour le respect de la place de chacun ».

Les spécificités de l'action culturelle dans l'action sociale. Marie Marchand. Mémoire 2002. Extrait.

... Divers objectifs peuvent être reconnus à la mise en place des activités culturelles dans le travail social. La différence entre les actions culturelles porte sur la manière de conduire l'action, sur la méthode suivie au vu de deux logiques, une logique occupationnelle et une logique de l'acteur.

... Dans la logique de l'acteur, l'activité culturelle est voulue comme un outil de travail social libérateur lié à une consommation active où l'individu est acteur par son éveil. Dans cette logique ce n'est pas le produit qui est recherché mais davantage le tremplin que celui-ci va être pour d'autres actions... Dans cette démarche, c'est la logique de l'être qui prévaut à celle de l'avoir... L'individu est donc amené à construire sa propre personnalité par

sa propre activité, l'idée étant que les savoirs ne se communiquent pas totalement par la parole. Ils se révèlent dans le vécu et se construisent dans l'action...

L'atelier pictural du CRIC est en projet avec, à la clé, une exposition. Activité plus individuelle tout en étant inscrite dans une démarche collective, c'est un médiateur parfois plus accessible que la parole. Cet atelier sera animé par un animateur de la Direction générale des Affaires culturelles du Hainaut.

Créativité et lutte contre l'exclusion.

Dominique Baré, revue du Collectif Solidarité contre l'exclusion. Extrait.

... Dans ces conditions où les réflexes de protection ou d'assistanat se développent, le potentiel individuel de lutte et de créativité s'en trouve totalement enfoui, noyé, annihilé. D'un point de vue clinique, nous pouvons constater l'émergence de nouvelles pathologies... dites sociales, ou pathologie de la fatalité, au travers desquelles les individus ne peuvent donner sens à leur vie, ne savent projeter aucune perspective d'avenir, en d'autres termes perdent leur capacité à être sujet...

... Or, s'il est sans conteste pertinent de proposer aux personnes exclues de ce mode de fonctionnement sociétal des formations qualifiantes, nous constatons chaque jour les limites de ces pratiques... avec parfois même des effets pervers, comme l'entretien de l'illusion d'un hypothétique emploi et d'une vie meilleure... En plus des pratiques pédagogiques et sociales innovantes, l'approche culturelle semble indiquée comme point d'appui pertinent et efficace pour remettre en question ce monde en plein bouleversement. En effet, le sens de l'action culturelle vise non seulement à développer collectivement et individuellement l'exercice d'une citoyenneté critique, responsable et créative mais en outre, comme forme de représentation du social, la culture peut participer à la relance d'un projet de société...

... Or la créativité implique une pensée qui se nourrit du manque, de la faille c'est-à-dire qui restitue à sa démarche ce qui revient au désir, à l'imagination. « Nous n'avons plus le droit de rêver » nous rappellent quotidiennement les personnes en parcours d'insertion. Pourtant, c'est dans son champ irrigué de désir et de rêve que la créativité se développe et c'est à partir de l'expérience éprouvée dans le jeu que l'homme acquiert la

prétention et le pouvoir de combler l'écart entre ce qu'il est et ce qu'il voudrait être, entre le monde tel qu'il se présente et tel qu'il le souhaite...

Le CRIC a également mis sur pied des groupes de paroles spécifiques à visée éducative. *« L'école de consommateurs s'inscrit dans le prolongement de la toute première activité du groupe Les Blés. Les thèmes abordés sont choisis par les membres du groupe... Cette année par exemple, ils ont envie de créer un jeu sur la prévention de la surconsommation et du surendettement. Le groupe maman, si l'on voulait être tout à fait juste, devrait se trouver dans le dispositif contraignant mais il accueille aussi des mamans volontaires. Au départ centré sur l'éducation des enfants avec des mamans qui invoquaient toute une série d'obstacles à la recherche d'un emploi, le groupe est devenu peu à peu un lieu de parole de femmes. Elles y parlent d'elles, de leur relation de couple, de leur relation aux enfants et à la famille. »*

LA POISSE

Création collective
«LES CENT SOUCIS»

Un atelier du
THÉÂTRE DES RUES



Les boires et les déboires d'une personne respectable.

Le p'tit plus, lieu de vie et lieu de santé

Particulièrement innovant dans ce dispositif d'insertion psychosociale et culturelle, reconnu à ce titre comme projet pilote par le ministre régional des Affaires sociales et de la Santé : Le p'tit plus. Ce projet a l'ambition de traiter de l'articulation entre santé mentale et insertion sociale à partir d'un lieu de vie ouvert. Les intervenants y ont une fonction d'accueillants.

À nouveau, comme ce fut le cas pour l'atelier théâtre, Le p'tit plus est une émanation du groupe Les Blés. « *Au fil*

*Diminuer l'impact négatif
des carences vécues*

*du temps, il s'est avéré
que l'intégration de
nouveaux participants
était de plus en plus*

difficile. Ces participants exprimaient par ailleurs le désir de ne plus tout le temps être dans une activité, d'avoir un lieu pour souffler, de pouvoir y passer 5 minutes, 2 heures ou plus... Le groupe Les Blés a alors évolué vers un lieu ouvert accessible une fois par semaine avec organisation d'un repas ». Dans ce nouveau fonctionnement, le CRIC s'est rendu compte que d'avoir une approche centrée

exclusivement sur l'insertion sociale était très souvent vouée à l'échec parce que les problématiques sociales liées aux phénomènes de pauvreté masquaient des troubles liés à la santé mentale. Il ne s'agit pas de personnes victimes de lourdes pathologies mais sujettes à la dépression, aux conduites addictives ou abdictives, aux troubles du comportement comme les troubles de l'humeur, de la personnalité abandonnique et aux nouvelles pathologies de déliaison.

Magali Hirsoux, psychologue attachée au projet, identifie quatre types de déliaison. « *Les différentes ruptures observées concernent le lien au travail (exclusion professionnelle), à la famille (exclusion familiale), à la communauté (exclusion du groupe de pairs) et à l'État (exclusion politique). Ces quatre types de déliaisons confirment alors un processus d'exclusion sociale, elle-même combinaison de facteurs sociaux (exclusion objective) et de facteurs individuels (exclusion subjective). Cette exclusion sociale a des répercussions qui se manifestent autant au niveau de l'adaptation sociale qu'au niveau de la santé mentale* ».

Avec Le p'tit plus, le CRIC n'a pas l'intention de « psychiatriser les problèmes sociaux », mais souhaite se préoccuper de la santé mentale dans le cadre d'une possible intégration et amélioration de la qualité de vie

des usagers. « Dans cette optique, Le p'tit plus est un lieu de vie qui doit permettre de maximaliser les ressources et les compétences de chacun des partenaires du projet. Notamment, le Service de santé mentale de Soignies et le CPAS. En effet, en fonction des désirs de chaque personne, celle-ci est orientée, accompagnée en dehors du lieu de vie vers le service psychosocial du CPAS et/ou vers une aide thérapeutique individuelle du Service de santé mentale. »

En conciliant les axes de travail social et psychologique, le but général est d'aider la personne à rétablir un contact positif avec le monde social, faire appel aux ressources extérieures disponibles, adopter une meilleure hygiène de vie, trouver les moyens de se faire plaisir. *« Le processus de réinsertion consiste dès lors à diminuer l'impact psychosocial négatif des carences vécues par la personne et de favoriser l'émergence de facteurs positifs ».*

Le p'tit plus s'adresse à toute personne allocataire sociale, qu'elle soit bénéficiaire du revenu d'intégration, des allocations de chômage ou d'invalidité, sans revenu... Il est accessible deux jours par semaine. Mais il n'y a ni rendez-vous, ni inscription préalable, ni investissement

important. « *Progressivement, en fonction du rythme de chaque personne, l'accueillant et le groupe la stimuleront et lui proposeront diverses possibilités d'activités* ».

Une équipe insertion et un cadre institutionnel

L'équipe du CRIC se compose de quatre travailleurs sociaux et d'une employée. Deux agents d'insertion, Linda Jamaels et Anne-Sophie Roland, assurent l'encadrement du dispositif obligatoire « insertion sociale et professionnelle ». Une partie de leur travail est centré sur le suivi individuel. Mais elles participent également à la dimension collective de l'insertion dans les ateliers de créativité notamment, avec les animateurs extérieurs et l'aide du coordinateur. Laurence Destrebecq s'attache

*Des passerelles
permanentes entre
les deux dispositifs*

plus spécifiquement au déroulement du groupe de mamans. Quant à Magali Hirsoux, animatrice, elle encadre le dispositif insertion psycho-sociale et culturelle,

soit le développement du projet participation citoyenne. Sa fonction dans le lieu de vie Le p'tit plus est essentiellement celle d'une accueillante. « *Mettre les personnes en confiance, être attentive aux interactions*

entre les membres du groupe, aider à ce que la parole circule, percevoir les souffrances... Même si on a l'impression qu'il ne se passe rien, il se passe toujours quelque chose... »

Si les deux dispositifs apparaissent comme distincts, il existe des passerelles permanentes tant au niveau des participants que du personnel. Une personne peut en effet participer à la fois au groupe recherche emploi et à l'atelier théâtre. De plus, les bureaux de tous les travailleurs sont regroupés à l'étage même de la maison qui abrite les activités du CRIC et peuvent être indistinctement interpellés par les participants aux diverses activités. C'est à l'occasion de la réunion d'équipe hebdomadaire que les effets de la complémentarité des dispositifs peuvent être discutés, confrontés, évalués. *« On y aborde la vie des groupes et des personnes... Avec des angles de vue différents, mais révélateurs de la complexité de certaines situations. Quelqu'un peut sembler nous mener en bateau d'un côté, mais de l'autre révéler ses ressources ».*

Le p'tit plus vient d'être reconnu comme projet pilote et dans ce cadre bénéficie d'une subvention particulière de la Région wallonne. Quant aux autres activités, elles sont

largement subsidiées par le Fonds social européen. Au total, le budget annuel du CRIC, personnel et fonctionnement, varie entre 24 800 et 29.800 euros.

Le CRIC est géographiquement séparé du service social du CPAS de Soignies. Une réalité qui comporte à la fois des avantages et des inconvénients. *« Cette distance facilite le contact avec les participants qui apprécient de ne pas être étiquetés CPAS »*. Ce qui n'empêche pas que le centre soit confronté aux contraintes institutionnelles classiques qui s'inscrivent dans un contexte financier plus large : les personnes doivent retrouver au plus vite un emploi et ne plus dépendre financièrement du CPAS. Le CRIC éprouve également plus de difficultés à faire reconnaître l'intérêt du dispositif psychosocial et culturel parce qu'évidemment des valeurs autres que celle du travail y sont véhiculées. *« Le fait d'être éloigné des travailleurs sociaux du service social pose certaines difficultés en termes de communication et de connaissance du travail des uns et des autres... Grâce à un 'comité réinsertion' installé récemment au sein du CPAS, nous avons la possibilité d'améliorer la visibilité de notre action. Nous organisons également des moments d'échanges avec les travailleurs du service social... On sent que les choses se mettent en place différemment*

même si ces travailleurs sont submergés par le travail administratif à réaliser. »

Si le CRIC suscite l'expression, la parole, il veut aussi que cette parole serve à quelque chose en termes de réappropriation individuelle et collective. *« Ainsi, après avoir reçu les plaintes émises par les participants à propos de l'accueil au service social, nous les avons fait remonter. Cela a eu pour effet que les permanences téléphoniques du service social ont été aménagées de telle sorte qu'un travailleur en entretien ne soit plus dérangé toutes les cinq minutes et que la personne en face de lui ait le sentiment d'être respectée ».*

Outre de défendre et d'inciter son institution à promouvoir l'insertion sociale, Dominique Baré investit également d'autres lieux de réflexion. Présent dans des colloques, des journées d'études, il participe aussi au groupe de travail de la Commission insertion socioprofessionnelle de la Fédération des CPAS de l'Union des Villes et des Communes. *« Je suis attentif à être dans les lieux où les décisions se prennent afin que les subventions à venir s'adaptent aux réalités. Il en est ainsi pour le projet de décret sur l'insertion sociale. Il était essentiel pour moi que cette nouvelle réglementation soit souple et ouverte*

afin d'éviter les cloisonnements, la linéarité et l'institutionnalisation. Je pense que le projet de décret tel qu'il est montre à quel point aujourd'hui on considère l'insertion sociale comme un processus qui demande du temps ».

Pour en savoir plus

Contact

C.P.A.S. de SOIGNIES

Département Administration Centrale

Monsieur Paul BUISSERET, Secrétaire

rue du Lombard 4

7060 Soignies

Tél. : 067/ 348 111

Fax : 067/ 348 123

Département Service Social

Madame Marie-Ange DELANGE, Directrice

Chaussée de Braine 51

7060 Soignies

Tél. : 067/ 348 150

Fax : 067/ 348 159

Département C.R.I.C.

Monsieur Dominique BARÉ, Responsable

rue Grégoire Wincqz 97A

7060 Soignies

Tél. /Fax : 067/ 348 176

Sources et bibliographie

-« Quelle citoyenneté en dehors de la sphère traditionnelle du travail ». Intervention de Dominique Baré au Colloque Action sociale et Citoyenneté- 1999.

-« Créativité et lutte contre l'exclusion. Parcours d'insertion ou affirmation de son existence ». Article de Dominique Baré dans la publication du Collectif Solidarité contre l'exclusion – 1998.

-« Regard porté par les bénéficiaires sur une méthodologie d'insertion sociale : Les Blés, groupe de citoyenneté au sein du CRIC ». Catherine Goethals. Travail de fin d'études 2001-2002.

-« Parcours de femmes... Les profils carenciel et résilient de 20 femmes minimexées et isolées avec enfants à charge dans l'entité sonégienne ». Magali Hirsoux. Mémoire en vue de l'obtention du diplôme de licenciée en sciences psychologiques. 2001-2002.

-« L'action culturelle et artistique dans les services de réinsertion des Centres publics d'aide sociale : quelles fonctions et quelles finalités? ». Marie Marchand. Mémoire

présenté en vue de l'obtention du grade de licenciée en sociologie. 2002-2003.

-« Atelier théâtral ». Intervention de Dominique Baré au colloque sur le surendettement de l'Observatoire du Crédit et de l'Endettement.

-« Le p'tit plus ». Document interne. Magali Hirsoux. 2002

-« Dans les mailles du Réseau ». Intervention de Dominique Baré à la journée d'études organisée par la plate-forme de concertation de la région du Centre pour la Santé Mentale. 2000.

-« De la pyramide au labyrinthe, un atelier d'histoire ». Claire Billen, historienne et professeur à l'ULB, et Jean-François Lavis, sociologue et coordinateur de la plateforme de concertation de la région du Centre pour la santé mentale. 2001. Publié en 2002 dans la Revue nouvelle.

-« Pour une articulation entre insertion sociale et santé mentale ». Proposition de projet pilote. CPAS de Soignies. Avril 2002.

Crédits photos et illustrations : © CPAS de Soignies.
Utilisées avec autorisation.

Laboratoire des innovations sociales

Une collection de livres numériques pour échanger et pour innover

Les services d'aide aux personnes constituent une galaxie foisonnante, toujours en mouvement. De l'aide aux toxicomanes en passant par les services à domicile ou l'hébergement des personnes handicapées, un nombre impressionnant d'équipes de professionnels travaillent au quotidien et mobilisent une palette de méthodes éprouvées, et cherche aussi à mettre au point des innovations et à les perfectionner.

Dynamiser les échanges

Les lieux de rencontre qui animent les différents secteurs de l'action sociale et de la santé en Wallonie sont eux aussi riches et nombreux, mais trop souvent dispersés... Sans parler des forums consacrés à ces matières de l'action sociale et sanitaire, qui commencent à faire florès sur Internet. Comment imaginer de nouveaux espaces

d'échanges, complémentaires à ces journées d'études et autres carrefours ?

Le livre numérique, l'eBook, est un nouveau support chaque jour plus utilisé. À la fois accessible et convivial, il permet au lecteur une approche de l'information à la fois sélective et approfondie selon ses besoins. Décliné sous forme de collection thématique mensuelle, le livre numérique permet aussi d'envisager des échanges et de les rendre cumulatifs.

Soutenir les innovations

Tel est l'outil que se propose de devenir le Laboratoire des innovations sociales, développé par Alter&I et l'asbl Texto avec le soutien du ministre wallon de l'Action sociale et de la Santé. Il publie deux fois par mois une monographie consacrée à un service, et mise sur un mode de rédaction professionnel, tout en gardant une place à ce que les équipes ont déjà produit elles-mêmes à propos de leur travail. Ou en laissant imaginer des formules d'écriture à plusieurs mains.

En somme, un outil vivant et original, au service de l'innovation sociale et de ceux qui la portent.

Source

Les cahiers du Laboratoire des innovations sociales sont publiés sur le site Internet

<http://www.labiso.be/>

sur lequel on retrouvera toutes les informations relatives au projet, ainsi que des réactions à ce cahier.

La collection est coordonnée par Thomas Lemaigre (AlteR&I) en collaboration avec Luc Pire Electronique et l'asbl Texto.

Ce cahier a été rédigé par Pascale Hensgens (AlteR&I), sur la base de l'interview de Dominique Baré, et achevé le 4 décembre 2002.

Infos

Collection

Laboratoire des innovations sociales

Rayon librairie

Sciences sociales

Public cible

Tout public

Mots-clés

Ressources, Soignies, Insertion

ISBN / ISSN

2-87415-267-6

Type d'illustrations

Crédits illustrations : © CPAS de Soignies

Plus d'infos sur cet ouvrage

<http://www.labiso.be>

Crédits

Édition électronique

Luc Pire Electronique

2002

Liège

Langue française

Première version

Auteur couverture

Olivier Evrard

Graphisme Couverture

Olivier Evrard

Structuration numérique

LPE

Copyright

Tournesol Conseils

Ce livre électronique vous est offert par les Editions Luc Pire et le Laboratoire des Innovations sociales. Pour plus d'information sur le livre électronique, ou pour acquérir gratuitement d'autres ouvrages, n'hésitez pas à nous contacter ou à visiter notre site Internet.

License

Par le téléchargement d'un livre électronique (eBook), Luc Pire Électronique et le Laboratoire des Innovations sociales consentent à l'utilisateur qui l'accepte une licence dans les présentes conditions :

La licence confère à l'utilisateur un droit d'usage privé non exclusif, sur le contenu du livre électronique. Elle comprend le droit de reproduire pour stockage aux fins de représentation et de reproduction, pour lecture, copie de sauvegarde ou tirage sur papier. Toute mise en réseau, toute rediffusion, sous forme partielle ou totale est autorisée, à la condition expresse de mentionner les références exactes du livre électronique original, à savoir son titre complet et l'adresse Internet du site <http://www.labiso.be>. En aucun cas cette rediffusion ou cette mise en réseau ne peut se faire en échange de paiement.

Ces droits sont conférés à l'utilisateur à titre gratuit.

La violation de ces dispositions impératives soumet le contrevenant, et toutes personnes responsables, aux peines pénales et civiles prévues par la loi.